
SARL F.PARENT

COMPTES ANNUELS
Du 01/08/2015 au 31/07/2016

 **Sommaire**

1. COMPTES ANNUELS	3
Attestation d'Expert Comptable	5
Bilan	6
Compte de résultat	8
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	11
<i>Notes sur le bilan</i>	14
2. DETAIL DES COMPTES	19
Bilan détaillé	21
Compte de résultat détaillé	25
SIG	29
3. LIASSE FISCALE	35

COMPTES ANNUELS

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission en date du 27/06/2012, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL F.PARENT relatifs à l'exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	720 866
Chiffre d'affaires	348 465
Résultat net comptable (Bénéfice)	17 432

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à BEAUNE

Le 20/10/2016



*ANDRE Jean-Claude
Expert Comptable*

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/07/16	Net au 31/07/15
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	350	350		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	64 320	56 350	7 969	5 556
Autres immobilisations corporelles	6 892	6 796	96	192
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	72		72	72
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	71 634	63 497	8 138	5 820
Stocks				
Matières premières et autres approv.	2 828		2 828	3 411
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	419 797		419 797	440 262
Créances				
Clients et comptes rattachés	63 265		63 265	51 361
Fournisseurs débiteurs	133		133	133
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	15 580		15 580	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	15 301		15 301	21 940
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	193 955		193 955	191 829
Charges constatées d'avance	1 869		1 869	4 083
TOTAL ACTIF CIRCULANT	712 728		712 728	713 018
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	784 362	63 497	720 866	718 839


Bilan

	Net au 31/07/16	Net au 31/07/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	32 000	32 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 200	3 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	485 629	427 782
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	17 432	57 847
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	2 837	2 837
TOTAL CAPITAUX PROPRES	541 098	523 666
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	19 530	40 203
<i>Découverts et concours bancaires</i>		2
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	19 530	40 205
Emprunts et dettes financières diverses	9	18
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	93 090	65 210
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	480	480
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 916	76 356
<i>Personnel</i>	2 416	2 679
<i>Organismes sociaux</i>	6 811	3 412
<i>Etat, Impôts sur les bénéfiques</i>		3 029
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	5 146	2 291
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	397	130
Dettes fiscales et sociales	14 770	11 541
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 972	1 363
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	179 767	195 173
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	720 866	718 839

Compte de résultat

	du 01/08/15 au 31/07/16 12 mois	%	du 01/08/14 au 31/07/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	330 156	94,75	388 918	99,95	-58 762	-15,11
Production vendue	18 309	5,25	203	0,05	18 106	NS
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	6		171	0,04	-165	-96,72
Total	348 471	100,00	389 292	100,04	-40 821	-10,49
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	121 878	34,98	191 859	49,31	-69 980	-36,47
Variation de stock (m/ses)	20 464	5,87	-51 979	-13,36	72 443	-139,37
Achats de m.p & aut.approv.	6 954	2,00	6 947	1,79	7	0,10
Variation de stock (m.p.)	583	0,17	4 655	1,20	-4 072	-87,48
Autres achats & charges externes	42 352	12,15	59 889	15,39	-17 537	-29,28
Total	192 231	55,17	211 371	54,32	-19 139	-9,05
MARGE SUR M/SES & MAT	156 240	44,84	177 921	45,72	-21 682	-12,19
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	1 237	0,35	816	0,21	421	51,61
Salaires et Traitements	82 010	23,53	55 691	14,31	26 319	47,26
Charges sociales	44 202	12,68	33 564	8,63	10 638	31,70
Amortissements et provisions	7 503	2,15	5 767	1,48	1 736	30,10
Autres charges	16		1 357	0,35	-1 341	-98,79
Total	134 968	38,73	97 195	24,98	37 773	38,86
RESULTAT D'EXPLOITATION	21 272	6,10	80 727	20,75	-59 455	-73,65
Produits financiers	3				3	
Charges financières	978	0,28	1 602	0,41	-624	-38,95
Résultat financier	-975	-0,28	-1 602	-0,41	627	-39,11
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	20 296	5,82	79 125	20,33	-58 828	-74,35
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles			2 837	0,73	-2 837	-100,00
Résultat exceptionnel			-2 837	-0,73	2 837	-100,00
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	2 864	0,82	18 441	4,74	-15 577	-84,47
RESULTAT DE L'EXERCICE	17 432	5,00	57 847	14,87	-40 415	-69,86

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL F.PARENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2016, dont le total est de 720 866 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 17 432 euros.

L'exercice à une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2015 au 31/07/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/10/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- **continuité de l'exploitation**
- **permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,**
- **indépendance des exercices.**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 0 à 1 an*
- * Installations techniques : 5 à 10 ans*
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans*
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans*
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans*
- * Matériel informatique : 3 ans*
- * Mobilier : 10 ans*

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de vins sont évalués millésime par millésime sauf les vieux millésimes qui sont évalués en PR moyen, les autres matières sont valorisées suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks, ou une décote directe, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations				
	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	350			350
Immobilisations incorporelles	350			350
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	75 900	9 820	21 400	64 320
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 440			4 440
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 452			2 452
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	82 792	9 820	21 400	71 212
- Participations évaluées par mise en équivalence	72			72
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	72			72
ACTIF IMMOBILISE	83 214	9 820	21 400	71 634

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 820		9 820
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		9 820		9 820
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		21 400		21 400
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		21 400		21 400

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	350			350
Immobilisations incorporelles	350			350
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	70 344	7 407	21 400	56 350
- Installations générales, agencements aménagement divers	4 440			4 440
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 260	96		2 356
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	77 044	7 503	21 400	63 147
ACTIF IMMOBILISE	77 394	7 503	21 400	63 497

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 96 147 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	63 265	63 265	
Autres	31 014	31 014	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 869	1 869	
Total	96 147	96 147	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 32 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 64,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix	2 837			2 837
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	2 837			2 837
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 179 287 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	19 530	19 530		
Emprunts et dettes financiers divers (*) (**)	9	9		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 916	45 916		
Dettes fiscales et sociales	14 770	14 770		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	99 062	99 062		
Produits constatés d'avance				
Total	179 287	179 287		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	20 673			
(**) Dont envers les associés	93 090			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 93 090 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	30 607
INTERETS COURUS/ EMPRUNTS	9
PROVISION POUR CONGES PAYES	2 416
CHARGES SOCIALES SUR CP	1 040
CHARGES SOCIALES A PAYER	116
FORMATION CONTINUE	181
TAXE APPRENTISSAGE	223
ETAT CHARGES A PAYER	397
Total	34 989

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCES	1 869		
Total	1 869		

DETAIL DES COMPTES

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/07/16	Net au 31/07/15
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205000 - LOGICIELS	350		350	350
280500 - AMORT. LOGICIEL		350	-350	-350
	350	350		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage				
215430 - MAT. DE VINIFICATION	2 000		2 000	17 850
215440 - MAT. DE STOCKAGE ET ELEV	58 409		58 409	54 139
215470 - MAT. DE CONDITIONNEMENT	3 911		3 911	3 911
281543 - AMORT. MAT. DE VINIFICATIO		2 000	-2 000	-17 850
281544 - AMORT. MAT. DE STOCKAGE		50 440	-50 440	-48 583
281547 - AMORT. MAT. CONDITIONNE		3 911	-3 911	-3 911
	64 320	56 350	7 969	5 556
Autres immobilisations corporelles				
218100 - INST. AGENC. AMENAG. DIVE	4 440		4 440	4 440
218300 - MATERIEL DE BUREAU	2 452		2 452	2 452
281810 - AMORT. INST. AGENC. AMEN		4 440	-4 440	-4 440
281830 - AMORT. MAT. DE BUREAU		2 356	-2 356	-2 260
	6 892	6 796	96	192
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
262000 - PARTS SOCIALES	72		72	72
	72		72	72
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	71 634	63 497	8 138	5 820
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
326000 - STOCK EMBALLAGE	2 828		2 828	3 411
	2 828		2 828	3 411
Marchandises				
371100 - STOCK VINS VRAC	66 929		66 929	151 424
371200 - STOCK VINS BOUTEILLES	352 869		352 869	288 837
	419 797		419 797	440 262
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411000 - CLIENTS	27 735		27 735	11 494
411800 - CLIENTS C.E.E	13 690		13 690	25 044
411900 - CLIENTS HORS CEE				14 823
418100 - CLIENTS - FACTURES A ETAB	21 841		21 841	
	63 265		63 265	51 361
Fournisseurs débiteurs				
409600 - FOURNISSEURS EMBALL. A R	133		133	133
	133		133	133
Etat, Impôts sur les bénéfices				
444000 - IMPOT SOCIETE	15 580		15 580	
	15 580		15 580	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445665 - TVA/ BIEN & SERVICE	9 463		9 463	14 308
445670 - CREDIT DE TVA A REPORTER	750		750	734
445810 - TVA A REGULARISE				74
445860 - TVA SUR FACT. NON PARVEN	5 088		5 088	6 824
	15 301		15 301	21 940

 Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/07/16	Net au 31/07/15
Divers				
Disponibilités				
512100 - CRCA	190 969		190 969	188 787
530000 - CAISSE	2 986		2 986	3 042
	193 955		193 955	191 829
Charges constatées d'avance				
486000 - CHARGES CONSTATEES D'A	1 869		1 869	4 083
	1 869		1 869	4 083
TOTAL ACTIF CIRCULANT	712 728		712 728	713 018
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	784 362	63 497	720 866	718 839

Bilan détaillé

	Net au 31/07/16	Net au 31/07/15
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101300 - CAPITAL APPELE ET VERSE	32 000	32 000
	32 000	32 000
Réserve légale		
106110 - RESERVE LEGALE PROPUREMENT DITE	3 200	3 200
	3 200	3 200
Autres réserves		
106801 - AUTRES RESERVES	485 629	427 782
	485 629	427 782
Résultat de l'exercice	17 432	57 847
Provisions réglementées		
143100 - PROVISIONS HAUSSE DE PRIX	2 837	2 837
	2 837	2 837
TOTAL CAPITAUX PROPRES	541 098	523 666
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts</i>		
164200 - EMPRUNTS	19 530	40 203
	19 530	40 203
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
512900 - CRCA O.C.S N°1335356		2
		2
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	19 530	40 205
Emprunts et dettes financières diverses		
168800 - INTERETS COURUS/ EMPRUNTS	9	18
	9	18
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455100 - C/C FRANCOIS PARENT	93 090	65 210
	93 090	65 210
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
419100 - ACOMPTE CLIENTS FRANCE	480	480
	480	480
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - FOURNISSEURS	15 309	35 410
408100 - FOURNISSEURS FNP	30 607	40 945
	45 916	76 356
<i>Personnel</i>		
428200 - PROVISION POUR CONGES PAYES	2 416	1 974
428600 - PERSONNEL AUTRES CHARGES		705
	2 416	2 679
<i>Organismes sociaux</i>		
431000 - URSSAF SALARIES	3 676	1 424
437500 - RETRAITE ARRCO	1 427	360
437501 - PREVOYANCE NON CADRE	148	127
438200 - CHARGES SOCIALES SUR CP	1 040	827
438600 - CHARGES SOCIALES A PAYER	116	351
438673 - FORMATION CONTINUE	181	145
438675 - TAXE APPRENTISSAGE	223	179
	6 811	3 412
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
444000 - IMPOT SOCIETE		3 029
		3 029

 Bilan détaillé

	Net au 31/07/16	Net au 31/07/15
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
445789 - TVA COLLECTEE	1 506	2 291
445870 - TVA SUR FACTURES A ETABLIR	3 640	
	5 146	2 291
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
448600 - ETAT CHARGES A PAYER	397	130
	397	130
Dettes fiscales et sociales	14 770	11 541
Autres dettes		
467210 - SAS DOMAINE A.F. GROS	5 972	1 363
	5 972	1 363
TOTAL DETTES	179 767	195 173
TOTAL PASSIF	720 866	718 839

Compte de résultat détaillé

	du 01/08/15 au 31/07/16 12 mois	%	du 01/08/14 au 31/07/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
707100 - VENTES VINS BOUT. FRANCE	47 385	13,60	69 286	17,81	-21 900	-31,61
707910 - VENTES VINS BOUT. C.E.E.	52 432	15,05	89 751	23,07	-37 319	-41,58
707920 - VENTES VINS BOUT. HORS C	81 896	23,50	180 181	46,30	-98 285	-54,55
707930 - VENTES VINS BOUT. SUSPEN	148 443	42,60	49 701	12,77	98 742	198,67
	330 156	94,75	388 918	99,95	-58 762	-15,11
Production vendue						
708500 - PORT ET FRAIS ACCES FACT	18 309	5,25	203	0,05	18 106	NS
	18 309	5,25	203	0,05	18 106	NS
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
758000 - PRODUITS DIVERS GESTION	6		4		2	39,05
791000 - TRANSFERT DE CHARGES D'			167	0,04	-167	-100,00
	6		171	0,04	-165	-96,72
Total	348 471	100,00	389 292	100,04	-40 821	-10,49
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
607010 - ACHATS VINS VRAC/SUSPEN			114 000	29,30	-114 000	-100,00
607020 - ACHATS VINS BOUTEILLE/SU	59 379	17,04	53 055	13,63	6 324	11,92
607030 - ACHATS VINS BOUTEILLES T	13 102	3,76	1 689	0,43	11 413	675,70
607070 - ACHATS RAISINS/SUSPENSIO	48 429	13,90	19 800	5,09	28 629	144,59
608700 - COMMISSIONS SUR ACHATS	969	0,28	3 315	0,85	-2 346	-70,78
	121 878	34,98	191 859	49,31	-69 980	-36,47
Variation de stock (m/ses)						
603711 - VAR. STOCK VINS VRACS	84 496	24,25	-100 471	-25,82	184 966	-184,10
603712 - VAR. STOCK VINS BOUTEILLE	-64 032	-18,38	48 492	12,46	-112 523	-232,05
	20 464	5,87	-51 979	-13,36	72 443	-139,37
Achats de m.p & aut.approv.						
601710 - ACHATS BOUTEILLES	1 621	0,47	629	0,16	992	157,65
601750 - ACHATS BOUCHONS	2 611	0,75	829	0,21	1 783	215,16
602200 - PRODUITS ENTRETIEN			53	0,01	-53	-100,00
602611 - ACHATS CAPSULES	800	0,23	1 387	0,36	-587	-42,31
602612 - ACHATS HABILLAGE - BOUTEI	1 381	0,40	2 244	0,58	-863	-38,46
602613 - ACHATS CARTONS	360	0,10	912	0,23	-552	-60,51
602614 - ACHATS AUTRES DIV EMBAL			653	0,17	-653	-100,00
602762 - PRODUITS OENOLOGIQUES	181	0,05	240	0,06	-60	-24,89
	6 954	2,00	6 947	1,79	7	0,10
Variation de stock (m.p.)						
603260 - VAR. STOCK EMBALLAGES	583	0,17	4 655	1,20	-4 072	-87,48
	583	0,17	4 655	1,20	-4 072	-87,48
Autres achats & charges externes						
606120 - GAZ			8		-8	-100,00
606400 - FOURNITURES DE BUREAU	213	0,06	278	0,07	-66	-23,59
606600 - PETIT EQUIPEMENT			316	0,08	-316	-100,00
611020 - TRAVAUX TIERS ELEVAGE	2 021	0,58	1 389	0,36	633	45,56
611030 - TRAVAUX TIERS BOUTEILLE	400	0,11	145	0,04	255	175,50
611040 - TRAVAUX TIERS DIVERS	6 885	1,98	14 059	3,61	-7 174	-51,03
613211 - LOYER LOCAL STOCKAGE	3 267	0,94	3 267	0,84	1	0,02
615530 - ENTRETIEN BUREAUTIQUE			416	0,11	-416	-100,00

Compte de résultat détaillé

	du 01/08/15 au 31/07/16 12 mois	%	du 01/08/14 au 31/07/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
615610 - MAINTENANCE	5 034	1,44	5 816	1,49	-781	-13,44
616000 - PRIME ASSURANCE	735	0,21	871	0,22	-135	-15,54
618100 - DOCUMENTATION GENERAL			233	0,06	-233	-100,00
622200 - COMMIS° COURTAGE/VENT	8 628	2,48	5 020	1,29	3 608	71,86
622600 - HONORAIRES	4 838	1,39	4 315	1,11	523	12,13
622700 - FRAIS D'ACTES ET CONTENTI	45	0,01	113	0,03	-68	-60,37
623000 - PUBLICITE - RELAT° PUBLIQ	1 275	0,37	1 283	0,33	-8	-0,61
623300 - FOIRES ET EXPOSITIONS	236	0,07	211	0,05	25	11,98
623800 - POURBOIRES ET DONS			39	0,01	-39	-100,00
624200 - TRANSPORT SUR VENTES	361	0,10	170	0,04	191	112,80
625000 - DEPLAC. MISSION, RECEPT°	3 135	0,90	8 860	2,28	-5 725	-64,61
625100 - VOYAGES ET DEPLACEMENT			2 692	0,69	-2 692	-100,00
625700 - RECEPTIONS	1 242	0,36	6 404	1,65	-5 162	-80,61
626000 - FRAIS POSTAUX	812	0,23	285	0,07	527	184,92
626010 - TELEPHONE	2 000	0,57	1 877	0,48	123	6,53
626020 - NORDNET PACK RELAIS CON			381	0,10	-381	-100,00
627000 - FRAIS BANCAIRES	632	0,18	802	0,21	-171	-21,26
628000 - COTISATIONS PROFESSIONN	360	0,10	200	0,05	160	79,77
628100 - CONCOURS DIVERS (COTISA			208	0,05	-208	-100,00
628120 - COTISATIONS ACHATS	232	0,07	232	0,06	1	0,28
	42 352	12,15	59 889	15,39	-17 537	-29,28
Total	192 231	55,17	211 371	54,32	-19 139	-9,05
MARGE SUR M/SES & MAT	156 240	44,84	177 921	45,72	-21 682	-12,19
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
633300 - PART. FORMA. CONTINUE (O	306	0,09	90	0,02	216	240,72
633500 - TAXE APPRENTISSAGE	378	0,11	179	0,05	199	111,21
633800 - CONT ORG SYND	7		2		5	252,28
635111 - CVAE	267	0,08	267	0,07		
635120 - CFE - CVAE	226	0,06	226	0,06		
635600 - DROIT DE CIRCULATION/VINS	53	0,02	52	0,01	1	1,92
	1 237	0,35	816	0,21	421	51,61
Salaires et Traitements						
641100 - SALAIRES BRUTS	54 868	15,75	27 017	6,94	27 850	103,08
641120 - REMUNERATION GERANT	26 700	7,66	26 700	6,86		
641200 - PROVISION POUR CONGES P	443	0,13	1 974	0,51	-1 531	-77,57
	82 010	23,53	55 691	14,31	26 319	47,26
Charges sociales						
645100 - URSSAF	17 729	5,09	8 428	2,17	9 301	110,35
645200 - CHARGES SOCIALES SUR CP	213	0,06	1 123	0,29	-910	-81,07
645500 - RETRAITE ARRCO	4 902	1,41	2 383	0,61	2 520	105,75
645530 - PREVOYANCE NON CADRE	812	0,23	92	0,02	720	783,92
646160 - COTISATIONS TNS PROVISIO	1 001	0,29	-4 664	-1,20	5 665	-121,46
646400 - COTISATIONS R.S.I	14 205	4,08	21 508	5,53	-7 303	-33,95
646500 - COTISATIONS MADELIN	4 765	1,37	4 694	1,21	71	1,51
648100 - AUTRES CHARGES DE PERS	575	0,17			575	
	44 202	12,68	33 564	8,63	10 638	31,70
Amortissements et provisions						
681120 - DOTATION AMORTISSEMENT	7 503	2,15	5 767	1,48	1 736	30,10
	7 503	2,15	5 767	1,48	1 736	30,10

Compte de résultat détaillé

	du 01/08/15 au 31/07/16 12 mois	%	du 01/08/14 au 31/07/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Autres charges						
651100 - MARQUE CHINE FRANCOIS P			241	0,06	-241	-100,00
651110 - MARQUE CHINE MATHIAS PA			241	0,06	-241	-100,00
651200 - MARQUE CHINE PARENTHESES			475	0,12	-475	-100,00
654000 - PERTES SUR CREANCES IRR			378	0,10	-378	-100,00
658000 - CHARGES DIVERSES DE GES	16		22	0,01	-6	-27,03
	16		1 357	0,35	-1 341	-98,79
Total	134 968	38,73	97 195	24,98	37 773	38,86
RESULTAT D'EXPLOITATION	21 272	6,10	80 727	20,75	-59 455	-73,65
Produits financiers						
761000 - PRODUITS DE PARTICIPATIO	3				3	
	3				3	
Charges financières						
661100 - INTÉRÊTS DES EMPRUNTS E	961	0,28	1 602	0,41	-641	-40,03
661800 - INTERETS DEBITEURS	17				17	NS
	978	0,28	1 602	0,41	-624	-38,95
Résultat financier	-975	-0,28	-1 602	-0,41	627	-39,11
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	20 296	5,82	79 125	20,33	-58 828	-74,35
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
687300 - DOTAT° PROVISION HAUSS			2 837	0,73	-2 837	-100,00
			2 837	0,73	-2 837	-100,00
Résultat exceptionnel			-2 837	-0,73	2 837	-100,00
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
695000 - IMPOTS/BENEFICES	2 864	0,82	18 441	4,74	-15 577	-84,47
	2 864	0,82	18 441	4,74	-15 577	-84,47
RESULTAT DE L'EXERCICE	17 432	5,00	57 847	14,87	-40 415	-69,86

SIG

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/08/15 au 31/07/16 12 mois	%	du 01/08/14 au 31/07/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
707100 - VENTES VINS BOUT. FRANCE	47 385	14,35	69 286	17,81	-21 900	-31,61
707910 - VENTES VINS BOUT. C.E.E.	52 432	15,88	89 751	23,08	-37 319	-41,58
707920 - VENTES VINS BOUT. HORS C	81 896	24,81	180 181	46,33	-98 285	-54,55
707930 - VENTES VINS BOUT. SUSPEN	148 443	44,96	49 701	12,78	98 742	198,67
	330 156	100,00	388 918	100,00	-58 762	-15,11
Coût d'achats marchandises vendues						
603711 - VAR. STOCK VINS VRACS	84 496	25,59	-100 471	-25,83	184 966	-184,10
603712 - VAR. STOCK VINS BOUTEILLE	-64 032	-19,39	48 492	12,47	-112 523	-232,05
607010 - ACHATS VINS VRAC/SUSPEN			114 000	29,31	-114 000	-100,00
607020 - ACHATS VINS BOUTEILLE/SU	59 379	17,99	53 055	13,64	6 324	11,92
607030 - ACHATS VINS BOUTEILLES T	13 102	3,97	1 689	0,43	11 413	675,70
607070 - ACHATS RAISINS/SUSPENSIO	48 429	14,67	19 800	5,09	28 629	144,59
608700 - COMMISSIONS SUR ACHATS	969	0,29	3 315	0,85	-2 346	-70,78
	142 343	43,11	139 880	35,97	2 463	1,76
MARGE COMMERCIALE	187 814	56,89	249 038	64,03	-61 225	-24,58
Production vendue						
708500 - PORT ET FRAIS ACCES FACT	18 309	100,00	203	100,00	18 106	NS
	18 309	100,00	203	100,00	18 106	NS
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance						
601710 - ACHATS BOUTEILLES	1 621	8,85	629	310,21	992	157,65
601750 - ACHATS BOUCHONS	2 611	14,26	829	408,58	1 783	215,16
602200 - PRODUITS ENTRETIEN			53	26,16	-53	-100,00
602611 - ACHATS CAPSULES	800	4,37	1 387	683,76	-587	-42,31
602612 - ACHATS HABILLAGE - BOUTEI	1 381	7,54	2 244	NS	-863	-38,46
602613 - ACHATS CARTONS	360	1,97	912	449,93	-552	-60,51
602614 - ACHATS AUTRES DIV EMBAL			653	321,84	-653	-100,00
602762 - PRODUITS OENOLOGIQUES	181	0,99	240	118,50	-60	-24,89
603260 - VAR. STOCK EMBALLAGES	583	3,18	4 655	NS	-4 072	-87,48
	7 537	41,16	11 602	NS	-4 065	-35,04
MARGE DE PRODUCTION	10 772	58,84	-11 399	NS	22 171	-194,50
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	348 465	100,00	389 121	100,00	-40 656	-10,45
MARGE BRUTE GLOBALE	198 586	56,99	237 639	61,07	-39 053	-16,43
Autres achats et charges externes						
606120 - GAZ			8		-8	-100,00
606400 - FOURNITURES DE BUREAU	213	0,06	278	0,07	-66	-23,59
606600 - PETIT EQUIPEMENT			316	0,08	-316	-100,00
611020 - TRAVAUX TIERS ELEVAGE	2 021	0,58	1 389	0,36	633	45,56
611030 - TRAVAUX TIERS BOUTEILLE	400	0,11	145	0,04	255	175,50
611040 - TRAVAUX TIERS DIVERS	6 885	1,98	14 059	3,61	-7 174	-51,03
613211 - LOYER LOCAL STOCKAGE	3 267	0,94	3 267	0,84	1	0,02
615530 - ENTRETIEN BUREAUTIQUE			416	0,11	-416	-100,00
615610 - MAINTENANCE	5 034	1,44	5 816	1,49	-781	-13,44
616000 - PRIME ASSURANCE	735	0,21	871	0,22	-135	-15,54
618100 - DOCUMENTATION GENERAL			233	0,06	-233	-100,00

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/08/15 au 31/07/16 12 mois	%	du 01/08/14 au 31/07/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
622200 - COMMIS° COURTAGE/VENT	8 628	2,48	5 020	1,29	3 608	71,86
622600 - HONORAIRES	4 838	1,39	4 315	1,11	523	12,13
622700 - FRAIS D'ACTES ET CONTENTI	45	0,01	113	0,03	-68	-60,37
623000 - PUBLICITE - RELAT° PUBLIQ	1 275	0,37	1 283	0,33	-8	-0,61
623300 - FOIRES ET EXPOSITIONS	236	0,07	211	0,05	25	11,98
623800 - POURBOIRES ET DONS			39	0,01	-39	-100,00
624200 - TRANSPORT SUR VENTES	361	0,10	170	0,04	191	112,80
625000 - DEPLAC. MISSION, RECEPT°	3 135	0,90	8 860	2,28	-5 725	-64,61
625100 - VOYAGES ET DEPLACEMENT			2 692	0,69	-2 692	-100,00
625700 - RECEPTIONS	1 242	0,36	6 404	1,65	-5 162	-80,61
626000 - FRAIS POSTAUX	812	0,23	285	0,07	527	184,92
626010 - TELEPHONE	2 000	0,57	1 877	0,48	123	6,53
626020 - NORDNET PACK RELAIS CON			381	0,10	-381	-100,00
627000 - FRAIS BANCAIRES	632	0,18	802	0,21	-171	-21,26
628000 - COTISATIONS PROFESSIONN	360	0,10	200	0,05	160	79,77
628100 - CONCOURS DIVERS (COTISA			208	0,05	-208	-100,00
628120 - COTISATIONS ACHATS	232	0,07	232	0,06	1	0,28
	42 352	12,15	59 889	15,39	-17 537	-29,28
VALEUR AJOUTEE	156 234	44,83	177 751	45,68	-21 517	-12,10
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés						
633300 - PART. FORMA. CONTINUE (O	306	0,09	90	0,02	216	240,72
633500 - TAXE APPRENTISSAGE	378	0,11	179	0,05	199	111,21
633800 - CONT ORG SYND	7		2		5	252,28
635111 - CVAE	267	0,08	267	0,07		
635120 - CFE - CVAE	226	0,06	226	0,06		
635600 - DROIT DE CIRCULATION/VINS	53	0,02	52	0,01	1	1,92
	1 237	0,35	816	0,21	421	51,61
Charges de personnel						
641100 - SALAIRES BRUTS	54 868	15,75	27 017	6,94	27 850	103,08
641120 - REMUNERATION GERANT	26 700	7,66	26 700	6,86		
641200 - PROVISION POUR CONGES P	443	0,13	1 974	0,51	-1 531	-77,57
645100 - URSSAF	17 729	5,09	8 428	2,17	9 301	110,35
645200 - CHARGES SOCIALES SUR CP	213	0,06	1 123	0,29	-910	-81,07
645500 - RETRAITE ARRCO	4 902	1,41	2 383	0,61	2 520	105,75
645530 - PREVOYANCE NON CADRE	812	0,23	92	0,02	720	783,92
646160 - COTISATIONS TNS PROVISIO	1 001	0,29	-4 664	-1,20	5 665	-121,46
646400 - COTISATIONS R.S.I	14 205	4,08	21 508	5,53	-7 303	-33,95
646500 - COTISATIONS MADELIN	4 765	1,37	4 694	1,21	71	1,51
648100 - AUTRES CHARGES DE PERS	575	0,17			575	
	126 212	36,22	89 255	22,94	36 958	41,41
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	28 785	8,26	87 681	22,53	-58 895	-67,17
Reprises s/ charges et Transferts						
791000 - TRANSFERT DE CHARGES D'			167	0,04	-167	-100,00
			167	0,04	-167	-100,00
Autres produits						
758000 - PRODUITS DIVERS GESTION	6		4		2	39,05
	6		4		2	39,05

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/08/15 au 31/07/16 12 mois	%	du 01/08/14 au 31/07/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Dot. amortissements et provisions						
681120 - DOTATION AMORTISSEMENT	7 503	2,15	5 767	1,48	1 736	30,10
	7 503	2,15	5 767	1,48	1 736	30,10
Autres charges						
651100 - MARQUE CHINE FRANCOIS P			241	0,06	-241	-100,00
651110 - MARQUE CHINE MATHIAS PA			241	0,06	-241	-100,00
651200 - MARQUE CHINE PARENTHESES			475	0,12	-475	-100,00
654000 - PERTES SUR CREANCES IRR			378	0,10	-378	-100,00
658000 - CHARGES DIVERSES DE GES	16		22	0,01	-6	-27,03
	16		1 357	0,35	-1 341	-98,79
RESULTAT D'EXPLOITATION	21 272	6,10	80 727	20,75	-59 455	-73,65
Quote part résultat en commun						
Produits financiers						
761000 - PRODUITS DE PARTICIPATIO	3				3	
	3				3	
Charges financières						
661100 - INTÉRÊTS DES EMPRUNTS E	961	0,28	1 602	0,41	-641	-40,03
661800 - INTERETS DEBITEURS	17				17	NS
	978	0,28	1 602	0,41	-624	-38,95
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	20 296	5,82	79 125	20,33	-58 828	-74,35
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
687300 - DOTAT° PROVISION HAUSS			2 837	0,73	-2 837	-100,00
			2 837	0,73	-2 837	-100,00
Résultat exceptionnel			-2 837	-0,73	2 837	-100,00
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
695000 - IMPOTS/BENEFICES	2 864	0,82	18 441	4,74	-15 577	-84,47
	2 864	0,82	18 441	4,74	-15 577	-84,47
RESULTAT DE L'EXERCICE	17 432	5,00	57 847	14,87	-40 415	-69,86

LIASSE FISCALE

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/08/2015	et clos le	31/07/2016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)				Si PME innovantes	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SARL F. PARENT			
SIRET	4 2 0 4 2 5 9 6 9 0 0 0 1 1		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
14 Bis Rue Pierre Joigneaux Château des Guettes 21200 BEAUNE			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Commerce de gros (commerce interentreprises) de boissons Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	0	Bénéfice imposable à 15 %	19 096	Déficit	0	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %				
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		
					PV exonérées art. 238 quinquies		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	<input type="checkbox"/>		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Viseur conventionné Visa : CGA

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

- du professionnel de l'expertise comptable : SARL ANDRE & ASSOCIES
Avenue Charles de Gaulle et Rue Buffon 21200 BEAUNE Tél : 03 80 26 23 00

- du conseil : Tél :

- de l'association agréée : Tél :

- N° d'agrément de l'AA : Tél :

Désignation de l'entreprise : <u>SARL F. PARENT</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>						
Adresse de l'entreprise : <u>14 Bis Rue Pierre Joigneux 21200 BEAUNE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>						
Numéro SIRET* <u>4 2 0 4 2 5 9 6 9 0 0 0 1 1</u>			Néant <input type="checkbox"/> *					
			Exercice N clos le, <u>31/07/2016</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	350	350		
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	64 319	56 350	7 969	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	6 892	6 796	96	
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	72		72	
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	71 634	63 496	8 137		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	2 827		2 827	
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	419 797			419 797
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	63 265			63 265
		Autres créances (3)	BZ	CA	31 013			31 013
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	193 955			193 955	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 868			1 868	
	TOTAL (III)	CJ	CK	712 728			712 728	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	784 362	63 496		720 865	
Revois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	Non recensée				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL F. PARENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 32.000.....)		DA	32 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	3 200	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	485 629	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	17 432	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	2 836	
	TOTAL (I)		DL	541 098	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	19 530	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	93 099	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	480	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	45 915	
	Dettes fiscales et sociales		DY	14 770	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	5 972	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	179 767		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	720 865		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		1F	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1G	179 287	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1H		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	47 385	FB	282 771	FC	330 156	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	18 308	FH		FI	18 308	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	65 694	FK	282 771	FL	348 465	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	5	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	348 470
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	121 878	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	20 464	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	6 953	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	582	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	42 351	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 236	
	Salaires et traitements*					FY	82 010	
	Charges sociales (10)					FZ	44 201	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	7 502
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	16
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	327 199	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	21 271	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	2	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	978	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	978	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(975)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	20 296	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL F. PARENT		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	2 864		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	348 473		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	331 041		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	17 432		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de location immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	19 971	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	4 765	obligatoires	A9	15 206
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
					Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise <u>SARL F. PARENT</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	350	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	75 899	KT		KU	9 820
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	4 440	KW		KX	
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	2 452	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	82 792	LO		LP	9 820
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G	72	8M		8T
Autres participations					8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU		IV		
TOTAL IV					LQ	72	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	83 214	ØH		ØJ	9 820	
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					IO		LV	350	LW	IX
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	MC
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	MF
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT	21 400	MJ	64 319	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM	4 440	MN	MO
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS	2 452	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	NB
Avances et acomptes					NC		ND		NE	NF	
TOTAL III					IY	21 400	NG	71 212	NH	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU	72	M7	ØW
	Autres participations					IØ		ØX		ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	2G
	TOTAL IV					I3		NJ	72	NK	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	21 400	ØL	71 634	ØM

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/07/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL F. PARENT

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	–
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL F. PARENT</u>										Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A															
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY			EL			EM			EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE			PF			PG			PH			
			350									350			
Terrains			PI			PJ			PK			PL			
Sur sol propre			PM			PN			PO			PQ			
Constructions			PR			PS			PT			PU			
Sur sol d'autrui			PR			PS			PT			PU			
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV			PW			PX			PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC			
			70 343			7 406			21 400			56 350			
Autres immobilisations			QD			QE			QF			QG			
Inst. générales., agencements, aménagement divers			QD			QE			QF			QG			
Matériel de transport			QH			QI			QJ			QK			
corporelles			QL			QM			QN			QO			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			QM			QN			QO			
Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT			
TOTAL III			QU			QV			QW			QX			
			77 043			7 502			21 400			63 146			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN			ØP			ØQ			ØR			
			77 393			7 502			21 400			63 496			
CADRE B															
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					Q1		
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					Q8		
Constructions		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					R6		
Sur sol propre		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					R6		
Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					S4		
Ins. gales, agenc. et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					T9		
Autres immobilisations corporelles		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					U7		
Inst. gales, agenc. am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					U7		
Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					V5		
Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					W3		
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					X1		
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL				NM						NO			
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)					NZ			
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations										SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	2 836	TG	TH	TI	2 836
	Amortissements dérogatoires	3X		TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	2 836	TS	TT	TU	2 836	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z		TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		02	03	04	05		
		9U	9V	9W	9X		
		06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B		TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	2 836	UB	UC	UD	2 836
Dont dotations et reprises	– d'exploitation		UE	UF			
	– financières		UG	UH			
	– exceptionnelles		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN			
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US			
		Autres immobilisations financières		UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA							
		Autres créances clients		UX	63 265		63 265				
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)		ZI							
		Personnel et comptes rattachés		UY							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ							
	État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		VM	15 580		15 580			
			Taxe sur la valeur ajoutée		VB	15 300		15 300			
			Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN						
			Divers		VP						
		Groupe et associés (2)		VC							
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	132		132				
		Charges constatées d'avance		VS	1 868		1 868				
	TOTAUX				VT	96 147	VU	96 147	VV		
RENVois	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine	VG						
		à plus d'1 an à l'origine		VH	19 530		19 530				
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	9		9				
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	45 915		45 915				
		Personnel et comptes rattachés		8C	2 416		2 416				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 810		6 810				
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	5 146		5 146				
		Obligations cautionnées		VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	397		397				
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
		Groupe et associés (2)		VI	93 090		93 090				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 972		5 972				
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
		Produits constatés d'avance		8L							
TOTAUX				VY	179 287	VZ	179 287				
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		93 090	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	20 672	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : SARL F. PARENT						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N. clos le : 31/07/2016		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		YG	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		YZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7 2 864	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
			- imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme				WN	
						- Plus-values soumises au régime des fusions		WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
						TOTAL I		WR 20 296		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
			- imposées au taux de 0 %						WH	
			- imposées au taux de 19%						WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A)		XA		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY	
	Majoration d'amortissement*								XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2		XF
		Pôle de compétitivité (44 undecies)		L6		Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3		PA
Zone franche urbaine (44 octies, octies A)		ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF		XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9 1 200		Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	XG 1 200	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		XH 1 200		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI 19 095		déficit (II moins I)		XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN 19 095				XO		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL F. PARENT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	3 455
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)**

XU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL F. PARENT</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale	ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		ØD	57 846		- Autres réserves		ZD	57 846			
	Prélèvements sur les réserves		ØE			Dividendes		ZE				
	TOTAL I		ØF	57 846		Autres répartitions		ZF				
					Report à nouveau		ZG					
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	57 846				
					TOTAL II							
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)												
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV		
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier		(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7			YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNÉS	- Sous-traitance								YT	9 306		
	- Locations, charges locatives et de copropriété		(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8			XQ	3 267		
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	13 511		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV			
	- Autres comptes		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES	232		ST	16 267		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	42 351		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	267		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS			9Z	969		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	1 236		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	9 484		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	13 268		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *								ØB	49 022		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS			
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés : ;)								YP	1		
	- Effectif affecté à l'activité artisanale								RL			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%		
- Numéro du centre de gestion agréé *		XP						- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*						Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①						②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	FOUDRE OVALE DE 50HL GFV 06/10/2004				15 850		15 850		
	2	FUTS BGNE 6CERCLES 228L GAL 13/09/2010				2 750		2 750		
	3	FUTS 228L BOURGOGNE 01/09/2011				2 800		2 800		
	4									
	5									
	6									
	7									
	8									
	9									
	10									
	11									
	12									
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES						Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value		Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)		
⑦		⑧			⑨	19 %	15 % ou 16 %		0 %	⑩
I. Immobilisations*	1									
	2									
	3									
	4									
	5									
	6									
	7									
	8									
	9									
	10									
	11									
	12									
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+						
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+						
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+						
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+						
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans								
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice								
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme								
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *								
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨										
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩				(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪										

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL F. PARENT

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷ .

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ❶ *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL F. PARENT		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>SARL F. PARENT</u>													Néant <input type="checkbox"/> *																						
Exercice ouvert le : <u>01/08/2015</u> et clos le : <u>31/07/2016</u> Durée en nombre de mois <u>12</u>																																			
I Production de l'entreprise																																			
Ventes de marchandises													OA	330 156																					
Production vendue – Biens													OB																						
Production vendue – Services													OC	18 308																					
Production stockée													OD																						
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation													OE																						
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial													OF																						
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun													OH	5																					
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée													OI																						
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés													OK																						
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante													OL																						
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation													XT																						
TOTAL 1													OM	348 470																					
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)																																			
Achats de marchandises (droits de douane compris)													ON	121 878																					
Variation de stocks (marchandises)													OO	20 464																					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)													OP	6 953																					
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)													OQ	582																					
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances													OR	39 084																					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.													OS																						
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée													OU																						
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun													OW	16																					
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante													OY																						
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.													OZ																						
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois													O9																						
TOTAL 2													OJ	188 980																					
III Valeur ajoutée produite																																			
Calcul de la Valeur Ajoutée													TOTAL 1 - TOTAL 2		OG	159 490																			
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																																			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur le 1329)													SA	159 490																					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.																																			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE													EV	<input checked="" type="checkbox"/>																					
Chiffre d'affaires de référence CVAE													GX	348 465																					
Période de référence													GY	0	1	/	0	8	/	2	0	1	5	GZ	3	1	/	0	7	/	2	0	1	6	
Date de cessation													HR																						
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).																																			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.																																			

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

31/07/2016

N° SIRET

4 2 0 4 2 5 9 6 9 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL F. PARENT

ADRESSE (voie)

14 Bis Rue Pierre Joigneaux

CODE POSTAL

21200

VILLE

BEAUNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M

Nom patronymique PARENT

Prénom(s) François

Nom marital

% de détention 99.80

Nb de parts ou actions 499

Naissance : Date

11011955

N° Département 21

Commune

BEAUNE

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

5

Voie

Grande rue

Code Postal

21630

Commune

POMMARD

Pays

FRANCE

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/07/2016

N° SIRET 4 2 0 4 2 5 9 6 9 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL F. PARENT

ADRESSE (voie) 14 Bis Rue Pierre Joigneaux

CODE POSTAL 21200

VILLE BEAUNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032